

**CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES DEUX-SEVRES**

Siège et secrétariat : 9 rue Chaigneau – CS 80030  
79403 SAINT MAIXENT L'ECOLE CEDEX

☎ 05. 49. 06. 08. 50. et 05. 49. 06. 08. 56.

Internet : [www.cdg79.fr](http://www.cdg79.fr) / e.mail : [cdg79@cdg79.fr](mailto:cdg79@cdg79.fr)

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 2 FEVRIER 2026**

**DELIBERATION N° 3 : Ouverture de postes dans le cadre de la procédure de recrutement d'un conseiller en prévention**

L'an deux mil vingt-six, le deux du mois de février, le Conseil d'administration du Centre de gestion s'est réuni à SAINT-MAIXENT-L'ECOLE, rue de l'Abbaye, sous la présidence de Monsieur Alain LECOINTE, Président.

**Date de convocation** 23 janvier 2026

**Etaient présents** : 12 membres titulaires et suppléants

M. Alain LECOINTE, Mme Sylvie COUSIN, M. Hervé LE BRETON, M. Roland MORICEAU, M. Michel CHANTREAU, M. Stéphane BAUDRY, M. Jean-Marc BERNARD, M. Patrice CESBRON, Mme Maryse CHARRIER, Mme Murielle HEURTEBISE-DANIAUD, Mme Nadine KIMBOROWICZ, M. Jean-Michel RENAULT.

- M. Laurent BALAVOINE, Conseiller aux décideurs locaux DGFIP – présent

**Etaient excusés** : M. Johnny BROSSEAU, Mme Marie-Noëlle BEAU, M. Jacques BILLY, Mme Chantal BRILLAUD, Mme Claudine GRELLIER, Mme Corine MICOU, Mme Marie-Pierre MISSIOUX, M. Jean-François MOREAU, M. Olivier POIRAUD, M. Jérôme BARON, Mme Armelle CASSIN, M. Olivier FOUILLET, Mme Maryline GELÉE, Mme Sarah KLINGLER, M. Gérard LABORDERIE, M. Jean-François RENOUX, Mme Laurence VIOLLEAU.

- Mme Christelle MERDJIMEKIAN, conseillère DDFIP – excusée

Monsieur le Président rappelle qu'il appartient au Conseil d'administration de créer les emplois, et de fixer le tableau des emplois nécessaires au bon fonctionnement des services. Le Président propose au conseil d'administration de créer des postes au tableau des effectifs dans le cadre de la procédure de recrutement d'un conseiller en prévention, suite à une mobilité externe de l'un des deux préventeurs, aux grades suivants:

- Technicien
- Technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe
- Technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe
- Ingénieur
- Psychologue de classe normale

Le poste de conseiller en prévention est à pourvoir au 1<sup>er</sup> mars 2026.

Au terme de la procédure de recrutement, il sera procédé à la suppression des postes non pourvus.

Ces emplois permanents sont pourvus par voie statutaire, et le cas échéant par voie contractuelle selon les dispositions de l'article 1,332-8-2<sup>o</sup> du code général de la fonction publique.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité:

- DÉCIDE d'ouvrir les postes suivants dans le cadre de la procédure de recrutement d'un conseiller en prévention à temps complet sur un emploi permanent afférents aux grades suivants :
  - Technicien
  - Technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe
  - Technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe
  - Ingénieur
  - Psychologue de classe normale
- ACTE que les postes non pourvus correspondant à l'emploi de conseiller en prévention seront supprimés au terme de la procédure de recrutement ;
- AJOUTE au tableau des effectifs du Centre de gestion les postes ci-dessus mentionnés.
- DÉCIDE d'inscrire les crédits correspondants au budget.

Ainsi délibéré, et signé après lecture,

Le Président,



Maria LECOINTE

Délibération télétransmise en Préfecture le :  
Accusé réception le :

16 FEV. 2026

16 FEV. 2026

**EXÉCUTOIRE**

Publiée le : 19 FEV. 2026

Certifiée conforme à l'original  
Saint-Maixent-l'Ecole, le . 19 FEV. 2026

Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur général,

Cyrille DEVENDEVILLE

